

# INTAKAWA #9

## Paris - 21/11/2017



### Synthèse

**Traçabilité & transparence, approche responsable pour toute organisation respectueuse de son environnement ?**

**Robin Cornelius, Gilles Dana & Sandra Schlittler Product DNA SA, Lausanne, Suisse**

**Valérie David, Directrice Développement Durable & Innovation Transverse, Goupe Eiffage**

### Thème

**La traçabilité, à quoi ça sert ? Pour quels objectifs ?**

**La traçabilité, un enjeu incontournable de l'action publique contre la dégradation au sens large de l'environnement global ?**

La traçabilité est aujourd'hui un outil indispensable qui permet de connaître toutes les informations liées au cycle de vie d'un produit en passant par son usage; identifier les fournisseurs des matières premières, les étapes de fabrication, de stockage intermédiaire, d'assemblage et de transports, puis après usage, sa destination finale (incinération, recyclage, revalorisation des composants) en fin de cycle de vie.

La traçabilité est utilisée depuis de nombreuses années au sein des entreprises pour des raisons logistiques : la connaissance de l'origine d'un produit permet de repérer très rapidement les causes d'un défaut systématique.

Si elle semble aujourd'hui incontournable pour le respect de normes sécuritaires ou hygiéniques, la mise en place d'un système de traçabilité répond à une préoccupation croissante des consommateurs qui revendiquent une approche transparente et vérifiable dans toute activité économique.

La traçabilité conduit à l'exigence de transparence souhaitée par les entreprises et l'utilisateur final. Elle permet la production des biens à des normes de développement durable plus élevées dans la mesure où la provenance et l'impact environnemental des produits sont accessibles au grand public. Ce n'est pas seulement un argument marketing, néanmoins des clients informés peuvent éclairer leurs décisions d'achat, en lien avec leurs valeurs et répondant à une vision plus holistique de la consommation.

La traçabilité par l'étiquetage des objets de la ville de demain amène les usagers à une prise de conscience des impacts environnementaux des éléments de structure et des comportements personnels et collectifs, renforçant dans un même temps la réputation des

entreprises et des marques, leur responsabilité et leur crédibilité auprès des consommateurs et des usagers.

## **Le projet de traçabilité d'Eiffage : de la forêt au chantier**

Le groupe Eiffage travaille activement et depuis de nombreuses années sur la façon d'améliorer la construction bas carbone.

Dans une logique bas-carbone, seule la traçabilité permet de reconstituer le cycle de vie d'un projet immobilier ou urbanistique afin de pouvoir évaluer son véritable impact carbone à chaque étape de sa réalisation, de son usage et de sa fin de vie.

Depuis novembre 2016, le Groupe Eiffage a décidé d'engager une nouvelle démarche volontaire de traçabilité de ses filières bois. Le groupe a fait appel à Product DNA, société Suisse, pionnière et spécialisée en traçabilité

L'opération a permis de générer, pour un premier panel de 50 projets, la cartographie des lieux traversés par le matériau bois depuis les forêts jusqu'aux multiples usages dans les réalisations d'Eiffage. Localisation de forêts de provenance, type de label, entreprises de première et deuxième transformation, volumes et essences sont mentionnées sur chaque carte. Product DNA et Eiffage ont ensuite identifiés une série d'indicateurs pertinents qu'il serait possible de mettre à disposition des multiples parties.

Product DNA, en tant que tiers de confiance a animé cette dynamique transversale, incluant des acteurs variés à chaque étape entre la forêt et l'utilisation du bois dans un bâtiment.

Les résultats serviront de bases concrètes à la mise en place d'un engagement responsable spécifique à la filière bois, opérationnel en 2018 accompagné d'un module d'information par projet, destiné au grand public

## **Vers la traçabilité de l'action publique ?**

L'exercice traçabilité mené par Eiffage en tant qu'acteur majeur dans la construction bas carbone et en tant qu'initiateur de projets urbains intégrant le matériau bois, montre l'effet structurant que cela peut avoir sur une filière environnementale et sociale. Dans ce sens, la transparence qu'implique la traçabilité des achats peut être élargie à la décision publique afin d'améliorer le suivi et la responsabilité environnementale des collectivités locales.

L'un des grands enjeux est bien de sensibiliser élus et acheteurs au bien fondé du recours à la traçabilité pour améliorer la transparence et les processus dans le cadre de la responsabilité sociale et environnementale des collectivités publiques.

Une première initiative pourrait consister à introduire dans les appels d'offres une série de critères de participation liés à la traçabilité des matières premières et des équipements qu'ils proposent aux maîtres d'ouvrage.

Ces initiatives commencent à prendre forme, auprès des bailleurs de fonds internationaux qui fixent maintenant des critères environnementaux (pas sociaux pour l'instant) pour les projets d'infrastructure (évolution portée par la "Sustainable Investment Foundation" qui regroupe les grandes banques de développement).

La transparence est aussi un enjeu majeur pour rapprocher intérêts publics et privés, malgré la difficulté ou le risque de manipulation par des intérêts divergents.

Pourquoi ne pas poursuivre le mouvement par des actions de sensibilisation, de formation, voire la coordination entre plusieurs entreprises d'une même filière pour mutualiser des ressources ou des outils tels qu'une plateforme commune de traçabilité, et proposer des offres plus complètes aux acheteurs. On peut même envisager un impact positif sur l'emploi.

Pour finir, la responsabilité des multinationales sur le respect des droits humains, tout au long de leur chaîne d'approvisionnement, tend à sortir du domaine de l'autorégulation. Un groupe intergouvernemental de travail, mandaté par le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, élabore un instrument international contraignant destiné à prévenir les violations des droits humains par les multinationales et les pénaliser en cas de manquement. La traçabilité est l'outil de ce devoir de vigilance.